

Neuchâtel, Le 7 février 2024

Une révolution scolaire en route pour la prochaine rentrée

La Ville de Neuchâtel se prépare à mettre sur les rails le projet pilote d'école à journée continue. Baptisé « Maé », celui-ci s'appliquera à deux collèges de la Ville dès la rentrée d'août. La différence avec l'accueil parascolaire traditionnel ? Avec Maé, l'offre s'étend à l'ensemble des enfants qui pourront bénéficier d'un panel d'activités sportives et culturelles. Pour les parents, Maé doit permettre de mieux concilier travail et famille ; pour les enfants, c'est un plus qui contribue à augmenter l'égalité des chances. Pour la Ville et le Canton, c'est un levier majeur en termes d'attractivité résidentielle.

Ma journée à l'école, Mes apprentissages à l'école, Midi à l'école, Mes activités à l'école : autant d'acronymes pour résumer Maé, un projet révolutionnaire dans le canton. Celui-ci s'apprête à être déployé en Ville de Neuchâtel dès la rentrée d'août 2024. Deux collèges sont concernés à l'heure actuelle, celui de Serrières et celui du Crêt-du-Chêne à la Coudre, totalisant 28 classes et plus de 500 élèves de la 1^{ère} à la 8^e année. Les parents reçoivent ces jours-ci une fiche d'inscription en vue de la rentrée. Le principe est simple : il y a une place à la journée pour chaque enfant, mais Maé restera facultatif.

Vaste panel d'activités

En prévision d'un retour positif des familles – un sondage de 2020 mené à l'échelle du canton avait démontré un vif intérêt pour le projet d'école à journée continue –, la Ville de Neuchâtel met les bouchées doubles pour accueillir un nombre d'enfants bien plus considérable que dans les structures parascolaires actuelles du Domino et du Cerf-Volant. A Serrières par exemple, un nouveau réfectoire sera aménagé à l'étage de l'établissement public du Clos-de-Serrières¹. Au Crêt-du-Chêne, des aménagements prendront place dans des espaces communs du collège.

Mais Maé ira bien plus loin que l'accueil sur le coup de midi. Les enfants auront la possibilité d'être suivis dans l'accomplissement de leurs devoirs – sans obligation là aussi pour les parents qui souhaitent faire les devoirs avec leurs enfants. Mais surtout, elles

¹ Suppression de la mention : « actuellement en plein travaux » le 13 février 2024. Le Clos-de-Serrières n'est pas encore en travaux, la mise à l'enquête publique a démarré le 9 février 2024.

et ils bénéficieront d'un large éventail d'activités extrascolaires, tant sportives que culturelles. Des contacts étroits sont en cours avec des clubs et associations locales pour faire découvrir aux élèves de nouvelles activités.

D'autres innovations sont prévues, telle que l'intégration de seniors bénévoles via la fondation Pro Senectute Arc Jurassien dans les structures qui seront en appui des éducateurs, éducatrices et enseignant-e-s.

L'avantage de Maé, c'est aussi de rapprocher l'école et le parascolaire - qui dépendent chacun d'autorités différentes, l'éorén et la Ville - afin de créer une meilleure synergie pour le bien-être des enfants et de leur famille. Le projet Maé est d'ailleurs le fruit d'une collaboration soutenue entre les Centre des Terreaux (collège de Serrières), du Mail (Crêt-du-Chêne) et les équipes dépendant du dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS).

Neuchâtel gagnera en attractivité

« Maé est une solution gagnante pour tout le monde : pour les femmes qui ne veulent plus être pénalisées dans leur carrière professionnelle, pour les enfants pris en charge de manière qualitative, et pour notre région qui gagne en attractivité sur le plan national », résume Nicole Baur, conseillère communale en charge de la famille, de la formation, de la santé et des sports. Actuellement, l'horaire continu n'est appliqué qu'en Ville de Zurich et dans une poignée de communes d'autres cantons. La Suisse fait donc encore figure d'exception dans une Europe acquise à l'école à journée continue.

En octobre 2023, le Conseil général de Neuchâtel a accepté à l'unanimité un crédit-cadre d'environ 4,5 millions de francs pour mener ce projet-pilote qui sera déployé sur trois années scolaires (2024-25, 25-26 et 26-27). Le Canton de Neuchâtel apporte un soutien financier extraordinaire de 50% aux surcoûts liés aux projets Maé. Comme pour le parascolaire classique, les frais de base sont supportés par les parents (selon leur capacité contributive), la Commune et un fonds canton-employeurs. La Ville met à la disposition des parents une page sur son site avec des informations et une calculatrice permettant d'estimer la part parentale : www.neuchatelville.ch/mae

→ **Le projet-pilote Maé, c'est en résumé :**

1 élève = 1 place garantie, sur une base facultative

Un accueil possible de 6h45 à 18h45, pause de midi réduite

Des devoirs surveillés

Des activités extrascolaires sportives et/ou artistiques.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :



Nicole Baur, conseillère communale en charge de la famille, de la formation, de la santé et des sports,
032 717 74 01

